

CTL du 15/12/2020

Madame la Présidente,

Le projet de loi de finances 2021, dont l'examen vient de s'achever au Sénat est censé relancer l'activité économique et l'emploi et atténuer l'impact de la crise sur les ménages. Pourtant, le couperet des suppressions d'emplois qui vient de tomber n'épargne pas les ministères économiques et financiers ( MEF ) dont les missions consistent précisément à gérer, préserver et relancer l'économie et les finances de notre pays.

La saignée, une fois de plus, est même intolérable : 4213 suppressions d'emplois sont programmées dans la fonction publique d'Etat (FPE ) l'an prochain dont 2163 dans les MEF et 1800 à la DGFIP.

Ainsi, les MEF supporteront plus de la moitié des suppressions d'emplois dans la FPE en 2021.

La DGFIP, qui ne représente plus que 4,2 % des effectifs et compte désormais moins de 100 000 agents, en assumera à elle seule 42,72%

Dans ce contexte récurrent de réduction de ses effectifs, la DGFIP doit faire face aux priorités de relance de l'économie, de soutien des entreprises en difficulté et d'accompagnement des usagers sur fond de crise sanitaire.

Notre Direction doit également concilier les priorités contradictoires de maintien de la qualité du service public et de déploiement du NRP, cette peau de chagrin qui rétrécit notre réseau.

En résumé, le vaste chantier de la digitalisation de la DGFIP se poursuit et son objectif relève clairement de la réduction des coûts, en aucun cas d'une amélioration du service rendu à l'utilisateur.

Suppressions d'emplois, resserrement du réseau et sous-dimensionnement chronique des serveurs et équipements informatiques n'ont jamais permis d'augmenter la performance du service public.

Ils s'accompagnent au contraire et systématiquement, de la détérioration des conditions de travail et du déclin de service rendu à l'utilisateur

Les conséquences de cette politique sont d'ailleurs déjà à l'oeuvre et sont compensées, jusqu'à présent, par l'engagement et le professionnalisme des agents qui sont excédés.

FO DGFIP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFIP doivent disposer des moyens nécessaires.

FO DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de toutes les missions exercées et d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens.

FO DGFIP exige l'abandon du NRP et les réformes régressives qui sont à l'oeuvre et l'accompagnent.

Ainsi donc les OS de la DDFIP 66 vont à nouveau voter contre le NRP dans notre département, et malgré tout, en vertu du règlement du CTL, ce dossier sera officialisé et mis en place.

Nous continuerons donc à nous battre, confrontés aux inéluctables conséquences dommageables pour le personnel et le service public , qu'il engendrera  
Aujourd'hui le combat est déloyal puisqu'il y a la COVID, mais la roue tourne, un jour ce sera peut être le Gouvernement qui sera en difficulté et fera appel à l'aide aux syndicats.

Nous saurons nous en souvenir.

Le danger démocratique qui nous guette, devrait au contraire appeler les Pouvoirs Publics à beaucoup plus de respect, pour les revendications portées par les OS, et notamment celles de FORCE OUVRIERE